

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : H. de Lubac, s. j. et † J. Daniélou, s. j.

Directeur : C. Mondésert, s. j.

N° 249

SAINT PATRICK

CONFESSION

ET

LETTRE A COROTICUS

INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE, TRADUCTION ET NOTES

PAR

Richard P. G. HANSON

PROFESSEUR DE THÉOLOGIE A L'UNIVERSITÉ DE MANCHESTER

AVEC LA COLLABORATION DE

Cécile BLANC

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS
1978

La publication de cet ouvrage a été préparée avec le concours de l'Institut des Sources Chrétiennes (E. R. A. 645 du Centre National de la Recherche Scientifique).

© *Les Éditions du Cerf*, 1978

ISBN 2-204-01277-7

INTRODUCTION

I. — LES SOURCES DE NOTRE CONNAISSANCE DE S. PATRICK

Quiconque examine ce qu'il est possible de savoir de saint Patrick saisit rapidement que les documents qui se présentent à notre investigation forment deux groupes : 1) les ouvrages mêmes de Patrick ; 2) les traditions ultérieures. Nous allons les considérer à tour de rôle.

1. Les ouvrages de saint Patrick

Les critiques contemporains sont pratiquement unanimes et les critiques antérieurs étaient presque unanimes à affirmer l'authenticité de deux des ouvrages attribués à Patrick : la *Confession* et la *Lettre à Coroticus* et nous ne perdrons pas de temps à défendre leur authenticité. Toute conclusion qu'on peut en tirer au sujet de Patrick est donc de la première et de la plus haute importance. Mais, à côté de ces deux ouvrages, d'autres, presque tous en latin, ont été attribués à Patrick et certains critiques ont pris cette attribution au sérieux :

— Trois brèves sentences appelées les *Dicta Patricii* ont été mises en tête d'une partie du *Liber Angeli* (voir ci-dessous p. 13). L'une d'elle est un fragment de l'*Épître* (chap. 17), auquel on a ajouté les mots *Deo gratias*. L'authenticité, partielle ou totale, des deux autres a jadis été défendue par plusieurs critiques, tels que J. Bury, E. MacNeill et P. Grosjean, plus récemment par L. Bieler. Mais le style de ces sentences, qui diffère de celui de Patrick, et leur contenu,

qui suggère une époque plus tardive que le ^v^e siècle, semblent des arguments décisifs contre leur authenticité ¹.

— Les mêmes objections décisives doivent être faites à quelques fragments provenant de soi-disant lettres de Patrick et conservés par des traditions ultérieures ².

— Trois documents prétendent transmettre le texte de canons synodaux composés par Patrick avec d'autres évêques :

• Le premier, appelé *Synodus I S. Patricii*, est une soi-disant lettre circulaire de Patrick et de deux coévêques, Auxilius et Iserninus : son authenticité a été soutenue par J. Bury, J. F. Kenney, E. MacNeill, T. F. O'Rahilly et L. Bieler ; mais leurs arguments ont été réfutés par la critique de D. A. Binchy et de Kathleen Hughes. Mieux vaut donc le considérer comme le produit d'une époque plus tardive ³.

• Un canon unique, faisant appel à l'église d'Armagh et, à défaut, au siège de Rome, se trouve dans la partie du *Livre d'Armagh* qu'on appelle le *Liber Angeli* (ci-dessous p. 13), à la suite d'une liste de canons sans aucun doute ultérieurs. E. MacNeill et L. Bieler ont soutenu l'authenticité de ce canon, J. Bury était prêt à l'admettre. L'argumentation contraire de D. A. Binchy, rejetant l'originalité de ce canon, convaincra la plupart des critiques ⁴.

1. Texte latin dans *LEB* 1, p. 104-105 ; traduit en anglais *ACW* 17, p. 49. On en trouvera une discussion dans *LP*, p. 228-233, L. BIELER, *The Life and Legend of St. Patrick*, p. 129, note 14 (où l'on trouvera également la bibliographie récente sur ce sujet) et dans *ACW* 17, p. 95-96 ; de même, P. GROSJEAN, *AB* 63, 1945, p. 91, et D. A. BINCHY, *PB*, p. 42-43.

2. Textes latins rassemblés dans *LEB* 1, p. 103-104 ; trad. angl. de certains dans *ACW* 17, p. 48. Discussion : P. GROSJEAN, « Notes sur les documents anciens concernant S. Patrice », *AB* 62, 1944, p. 44-46 et 51-60 ; L. BIELER, *The Life and Legend*, p. 94 s. ; *ACW* 17, p. 94-95 ; T. F. O'RAHILLY, *The Two Patricks*, p. 29 ; *PB*, p. 43-44.

3. Texte : H-&-S II, p. 328-331 ; trad. angl. : *ACW* 17, p. 50-54. Discussion : *LP*, p. 233-235 ; *Sources*, p. 169-170 ; T. F. O'RAHILLY, *The Two Patricks*, p. 23 ; L. BIELER, *Life and Legend*, p. 34, 75-77 ; *PB*, p. 45-49 ; Kathleen HUGHES, *The Church in Early Irish Society*, p. 45-50 ; *The Bishops' Synod*, éd. M. J. Faris, Liverpool 1976.

4. Texte : H-&-S II, p. 332 et *PB*, p. 50. Discussion : *LP*, p. 168 s.,

• Le recueil de canons, connu sous le nom de *Synodus II S. Patricii*, est actuellement universellement attribué à une époque plus tardive¹.

A ces documents nous pouvons joindre trois poèmes qui ont été mis en relation avec Patrick :

— Un poème latin à acrostiches, en vers rythmiques non quantitatifs, connu sous le nom de « Hymne de S. Secundinus » ; il se trouve dans plusieurs manuscrits, dont le plus ancien est l'antiphonaire de Bangor, écrit entre 680 et 691 à Bangor, comté de Down². C'est un éloge de Patrick, en termes ampoulés. Le premier à l'attribuer à Secundinus (Sechnall en irlandais) est le *Martyrologe d'Oengus*, écrit vers 800. D'après une tradition ultérieure, Secundinus, alors évêque, aurait accompagné Patrick, lorsque, évêque, il débarqua en Irlande. Cet hymne manifeste une étroite relation à la Confession de Patrick. Pour certains, J. Bury, E. MacNeill, P. Grosjean et L. Bieler, par exemple, il est contemporain de Patrick et écrit par Secundinus. D'après O'Rahilly cependant, son objet est Palladius (ci-dessous p. 31) et non Patrick. Mais les objections de J. F. Kenney, D. A. Binchy et d'autres à la datation de cet hymne au v^e siècle et à son attribution à Secundinus, semblent irréfutables : d'après les *Annales irlandaises*, en effet, Secundinus mourut plusieurs années avant Patrick. Si, dans cet hymne, Secundinus manifeste connaître la *Confession* de Patrick, alors cette *Confession* a dû être écrite bien des

371 ; E. MACNEILL, « St. Patrick » dans *St. Patrick* éd. J. Ryan, Dublin 1958, p. 74 ; L. BIELER, *The Life and Legend*, p. 34, 38 ; *PB*, p. 49-52.

1. Voir *Sources*, p. 245 ; tous ces documents sont reproduits dans le texte latin original par H-&-S II, p. 28-38.

2. Texte édité par L. Bieler, « The Hymn of St. Secundinus », coll. *PRIA*, C 55, 1953, p. 117-127 ; H-&-S II, p. 324-327 ; également (avec trad. angl.) dans J. H. Bernard et R. Atkinson, *The Irish Liber Hymnorum*, Londres 1898 ; trad. angl. également dans *ACW* 17, p. 61-65. Discussion : *LP*, p. 117, 246-247 ; *Sources*, p. 258-260 ; E. MACNEILL, « The Hymn of St. Secundinus in honour of St. Patrick », *Irish Historical Studies* II, 1939-1940, p. 129-153 ; P. GROSJEAN, *AB* 63, 1945, p. 110 s. ; T. F. O'RAHILLY, *The Two Patricks*, p. 27, 28 ; *PB*, p. 52-56.

années avant la mort de Patrick, conclusion qui soulève de graves difficultés de chronologie. Objection plus sérieuse encore : Patrick, qui avait de lui-même une opinion plus basse qu'il n'est normal, n'aurait pas toléré la composition d'un éloge de lui-même et sa publication de son vivant — surtout si les difficultés chronologiques font conclure que c'est Patrick qui cite l'hymne dans la *Confession* plutôt que l'inverse. Objection décisive enfin : Patrick n'eut à aucun moment d'évêque auxiliaire pour l'assister dans sa mission en Irlande, nous le verrons plus loin. Mieux vaut donc voir dans cet hymne la plus ancienne attestation, datant peut-être du début du VII^e siècle, du culte de Patrick en Irlande ; il ne mentionne aucun miracle mais suggère que les travaux de Patrick furent uniformément couronnés de succès.

— L'autre poème, bien connu sous le nom de « Cuirasse » de S. Patrick ou *Lorica*, est un hymne ou une incantation en irlandais, sous la forme d'une invocation pour demander, au milieu des dangers, l'aide de la Sainte Trinité¹. Cette forme, bien connue de l'ancienne Église bretonne, s'inspire de prototypes païens ; ce poème n'en est pas l'unique exemplaire couramment admis dans l'Église irlandaise. Son attribution à Patrick a été soutenue par certains ; mais l'argument décisif contre cette attribution, c'est la langue dans laquelle il est écrit : des experts en vieil irlandais trouvent fort difficile, sinon impossible, de faire remonter la langue de la *Lorica* au V^e siècle et sont plutôt enclins à la dater du VIII^e.

— La même remarque vaut pour l'ancien hymne irlandais appelé « Hymne de Fiacc » ou *Genair Patraic*² dont la langue ne peut guère remonter au delà du VIII^e siècle.

1. Texte : W. Stokes et J. Strachan, *Irische Texte*, t. I, p. 52-58 (Leipzig 1880) ; W. Stokes, *The Tripartite Life of St. Patrick...* II, p. 386-389 ; avec trad. angl. : H-&-S, II, p. 320-323. Trad. angl. seule : N. J. D. White, *St. Patrick, his Writings and Life*, p. 64-67 ; *ACW* 17, p. 68-72. Discussion : *Sources*, p. 272-274, *ACW* 17, p. 67-68 ; D. A. BINCHY, *Ériu* XX, 1966, p. 234-237.

2. Texte irlandais avec trad. angl. : H-&-S II, p. 356-361 ; voir aussi *Sources*, p. 339-340.

Il faut donc conclure qu'il n'y a pas de documents que l'on puisse raisonnablement attribuer à Patrick, à part la *Confession* et l'*Épître*. Cela admis, il s'agit de comprendre, en outre, qu'eux exceptés il n'existe absolument aucun document concernant Patrick qui n'ait été écrit au moins un siècle et demi après sa mort.

2. Traditions plus tardives sur S. Patrick

Les traditions ultérieures peuvent être réparties entre les soi-disant vies de Patrick et les mentions de Patrick dans les *Annales irlandaises*. La partie la plus importante de ces documents et à l'authenticité de laquelle on s'est le plus fié se trouve dans le manuscrit latin appelé *Livre d'Armagh*¹, une compilation d'un certain nombre d'écrits d'origines diverses, copiée sous sa forme actuelle vers 807 à Armagh par un scribe du nom de Ferdornach († 845). Il contient, entre autres, une vie de Patrick par un certain Muirchú Maccu Machtheni (habituellement cité comme Muirchú) que l'on peut dater sans hésitation de la seconde moitié du VII^e siècle. Le *Livre d'Armagh* contient également une vie, ou du moins les éléments d'une vie de Patrick par un évêque du nom de Tírechán — également d'Armagh et contemporain de Muirchú². Bien que Muirchú ait mani-

1. Édité par J. Gwynn, Dublin 1913. Voir son Introduction et *Sources*, p. 337-339, 642-644. Le *Livre d'Armagh* renferme, entre autres, la plus ancienne copie connue de la *Confession*, copie incomplète : voir ci-dessous p. 61. Voir aussi *Facsimiles... of Irish Manuscripts III, Book of Armagh, The Patrician Documents*, éd. J. Gwynn, Dublin 1937.

2. Le texte latin des *Vies* de Muirchú et de Tírechán est reproduit par Whitley Stokes dans *The Tripartite Life of St. Patrick...*, t. II ; une traduction anglaise de la vie de Muirchú a été publiée par N. J. D. White dans *Libri Sancti Patricii*, coll. *PRIA*, C 35, 1905, p. 72-109. En plus du *Livre d'Armagh*, il y a, pour les ouvrages de Muirchú, un manuscrit à Bruxelles et deux fragments de la fin du VIII^e siècle à l'*Oesterreichische Nationalbibliothek* de Vienne, et, pour les matériaux rassemblés par Tírechán, un manuscrit à la *Bodleian Library* d'Oxford. Pour Muirchú, voir également *Sources*, p. 331-334, et, pour Tírechán, *ibid.*, p. 329-331 et 334-335. Voir aussi L. BIELER, « Studies in the Text of Muirchú », dans *PRIA*,

festement connu la *Confession*, son ouvrage prétend fournir sur Patrick un certain nombre de renseignements historiques qu'on ne pourrait pas déduire de ses écrits : ainsi, le nom de sa mère, une relation de sa formation ecclésiastique à Auxerre en Gaule sous Germain (évêque d'Auxerre 418-448), de son envoi en Irlande par Germain, de sa consécration épiscopale en un autre lieu de la Gaule par un évêque du nom d'Amathorex, que certains ont identifié avec le prédécesseur de Germain à Auxerre, l'évêque Amator. Muirchú fait également le récit du débarquement en Irlande de Patrick, qui aurait été accompagné de deux prêtres, Auxilius et Iserninus, et d'autres encore dont les noms ne sont pas indiqués : avec la tradition tardive presque unanime, il estime que cette arrivée eut lieu après l'échec de la mission de Palladius¹. Puis il relate la suite du ministère de Patrick avec sa venue au lieu de son ancienne captivité, près de la montagne qui porte actuellement le nom de Slemish, au comté d'Antrim, et sa visite à Miliucc, jadis son maître, lorsque Patrick était esclave en Irlande. Muirchú est enfin le premier à relater la fameuse histoire de la rencontre victorieuse de Patrick avec Loegaire, dont il fait un roi d'Irlande, rencontre qu'il situe à l'époque de Pâques, sur la colline de Tara, au comté de Meath. Dans la plus grande partie de son ouvrage, il limite l'activité de Patrick au Nord-Est de l'Irlande et il décrit la fondation de l'église d'Armagh.

Le récit de Tírechán prétend également nous donner des renseignements sur la vie personnelle de Patrick : ses différents noms et sa captivité chez Miliucc près de Slemish, par exemple. Il raconte qu'après sa captivité et avant de revenir en Irlande comme évêque, Patrick voyagea beaucoup en Gaule, en Italie et dans les îles de la mer Tyrrhénienne, et qu'il passa trente ans dans une de ces îles du

C 59, 1959, p. 181-198 ; « Muirchú's Life of Patrick as a Work of Literature » dans *Medium Aevum*, XLIII, 1974, p. 220 ; « Tírechán als Erzähler » dans *Bayerische Akademie der Wissenschaften*, Phil. hist. Kl. 1974, p. 5-32. On attend l'édition des *Vies* de Muirchú et de Tírechán par L. Bieler.

1. Voir ci-dessous p. 31.

nom d'*Aralanensis*. Patrick vint en Irlande, selon lui, accompagné d'un grand nombre d'évêques, prêtres, diacres et autres clercs : beaucoup de noms sont cités, à commencer par celui de Benignus, et, parmi d'autres évêques, Misereus, Secundinus et Auxilius. Le récit de Tírechán met également Patrick en contact avec Loegaire et lui fait faire le tour de l'Irlande, en accomplissant des miracles et fondant des églises. Dans les appendices variés qui font suite à l'ouvrage de Tírechán — ces *Additamenta* sont écrits partiellement en latin mais surtout en irlandais ¹ —, on trouve un récit du séjour de Patrick et d'Iserninus dans la ville d'Olsiodora (Auxerre ?). De toute évidence, Tírechán connaît bien la *Confession*. Mais, si la vie de Muirchú est parée des miracles et incidents merveilleux propres à l'hagiographie, celle de Tírechán l'est encore bien plus.

Un nouveau degré de merveilleux est atteint par un document du *Livre d'Armagh* appelé le *Liber angeli* ², supposé renfermer les ordres qu'un ange donna à Patrick au sujet des affaires ecclésiastiques. Mais le folklore et l'imagination atteignent un développement plus considérable encore dans la *Vita Tripartita*, un document écrit partiellement en latin mais surtout en irlandais et où l'histoire de Patrick a été enrichie de toutes les ressources de l'hagiographie. La date de cet ouvrage a été fort discutée ; par un examen approfondi des manuscrits, Kathleen Mulchrone a déterminé que l'original a été composé entre 895 et 901, bien que les manuscrits actuels présentent une recension longue et une recension brève, plus tardive ³. D'après cette vie, Patrick aurait rendu visite au pape Célestin I^{er} (423-432) et étudié à Rome sous Germain, il aurait été amené à Tours

1. Voir *Sources*, p. 334-335.

2. *Ibid.*, p. 335-337.

3. Kathleen MULCHRONE, « Die Abfassungszeit und Ueberlieferung der Vita Tripartita », dans *Zeitschrift für Celtische Philologie*, XVI, 1927, p. 1-94. Le texte complet a été publié par W. Stokes, *op. cit.*, t. I, mais sous une forme qui ne donne pas entière satisfaction ; les fragments irlandais ont été édités par Kathleen Mulchrone dans *Bethu Phátraic, The Tripartite Life of St. Patrick*, t. I, *Text and Sources*. Voir également *Sources*, p. 342-343.

pour devenir moine avec Martin et aurait passé quelque temps auprès de Germain à Auxerre.

Nous possédons, à côté de ces documents, plusieurs vies tardives de Patrick de provenances très diverses et s'échelonnant du IX^e au XIV^e siècle. Bien qu'aucune d'elles ne paraisse renfermer le moindre renseignement historique original, il est utile de les comparer aux manuscrits des deux ouvrages de Patrick, parce que leurs auteurs les ont lus, que ce soit l'un d'eux ou tous deux ¹.

Parmi les sources tardives sur Patrick, il faut enfin mentionner les *Annales irlandaises* ², un recueil de chroniques diverses sur des événements tant ecclésiastiques que séculiers, remontant à une époque reculée et se poursuivant fort longtemps, six cents ans, dans certains cas. Rédigées par une succession d'auteurs surtout monastiques, ces chroniques constituent une des principales sources, si ce n'est la principale source, de l'histoire de l'Irlande au Moyen Age. Elles ont été écrites en irlandais et en latin. Leurs articles sont, pour la plupart, décousus et brefs. Toutes les *Annales* qui prétendent se rattacher au V^e siècle mentionnent Patrick. Elles donnent des renseignements sur la date de sa naissance, sa captivité en Irlande, son débarquement comme évêque. Elles parlent de son approbation ou de sa confirmation par le pape Léon I^{er}, des noms de certains de ses compagnons, de son recueil des lois d'Ir-

1. Pour une liste de ces Vies, voir *Sources*, p. 341-346, et L. Bieler, *Codices Patriciani Latini*, p. 21-41, dont le second est particulièrement complet. Voir également l'édition de Bieler, *Four Latin Lives of St. Patrick* (Dublin 1971) ; du même auteur, « Bethu Phátraic », dans *Anzeiger der phil.-hist. Kl. der Oesterreichischen Akademie der Wissenschaften* 111, 1974, p. 253-273.

2. On peut lire quelques-unes des *Annales* dans les éditions suivantes : *Annals of Ulster*, éd. W. M. Hennessy et B. MacCarthy, Dublin 1887-1901 ; *Annals of Lough Cé*, éd. W. M. Hennessy, Dublin 1871 ; *Annals of Inisfallen*, éd. S. MacAirt, Dublin 1951 ; *Annals of Clonmacnoise*, éd. D. Murphy, Dublin 1896 ; *Annals of Connacht*, éd. M. W. Freeman, Dublin 1944 ; *Annals of the Kingdom of Ireland by the Four Masters*, éd. J. O'Donovan et (t. IV) B. MacCarthy, Dublin 1901 ; « *Annals of Tigernach* », éd. W. Stokes, *Revue Celtique* 16-18, 1895-1897 ; *Chronicles of the Picts and Scots*, éd. W. F. Skene, Édimbourg 1867.

lande et de sa mort. Mais elles diffèrent considérablement les unes des autres au sujet de la date de la naissance de Patrick et montrent une grande confusion pour celle de sa mort : d'après les unes, ce serait vers 461 ; d'après d'autres, entre 489 et 496. Certaines font mourir avant Patrick un personnage appelé « Patrick l'Ancien » (en irlandais : *Sen-Phátríc*) ; ce Patrick l'Ancien apparaît également dans le *Martyrologe d'Oengus* et, en tant que « l'autre Patrick », dans l'*Hymne de Fiacc* et en deux ou trois autres textes du haut Moyen Age irlandais. Sur un point cependant toutes les *Annales irlandaises* s'accordent : elles établissent toutes un lien entre l'arrivée en Irlande de Patrick, comme évêque, et l'échec de la mission de Palladius dans l'île (ci-dessous p. 31) ; pour ce motif, elles s'accordent aussi à fixer le début de la mission de Patrick en 432. Les *Annales* prétendent naturellement aussi donner un certain nombre de renseignements sur des événements séculiers du v^e siècle, comme sur les agissements de « Níall des neuf otages » ou ceux de Loegaire, grand roi d'Irlande.

La valeur historique de ces traditions tardives a fait l'objet d'appréciations très différentes. Du xvi^e au xviii^e siècle, on était enclin à les accepter presque toutes sans critique et à effacer leurs incompatibilités de manière à construire une vie cohérente. Le xix^e siècle a vu paraître chez plusieurs une attitude plus critique, en particulier chez J. H. Todd¹ et H. Zimmer². Mais, si l'historien remarquable que fut J. B. Bury a inauguré, par son livre *The Life of St. Patrick* (1905), une nouvelle étape des études sur Patrick, il acceptait cependant comme dignes de foi une quantité étonnante de traditions tardives. Il en concluait, par exemple, que Patrick avait reçu sa formation ecclésiastique en Gaule, probablement à Lérins, qu'il fut envoyé en Irlande comme évêque par le pape Célestin, qu'à la fête de Pâques il rencontra, à Tara, Loegaire, alors grand roi, qu'il était

1. J. H. TODD, *St. Patrick, Apostle of Ireland*, Dublin 1864.

2. H. Zimmer, « Keltische Kirche in Britannien und Irland », dans *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, t. X, 1901, p. 204-243.

accompagné par certains des personnages cités dans les traditions tardives et même qu'il révisa les lois d'Irlande. A partir de 1905, beaucoup de savants ont suivi les traces de Bury : parmi les plus remarquables d'entre eux, N. J. D. White, E. MacNeill, P. Grosjean et L. Bieler. Plus récemment toutefois s'est manifestée une tendance à rejeter presque entièrement les informations transmises par les vies, quitte à accepter celles des *Annales* : ainsi T. F. O'Rahilly¹ et J. Carney. Plus récemment encore est apparue une école de savants qui, refusant presque toute valeur historique à la tradition tardive dans son ensemble, vies et *Annales*, demande que les témoignages sur la vie et le ministère de Patrick soient tirés en tout premier lieu de ses propres œuvres ou d'autres documents du v^e siècle. Le grand protagoniste de cette attitude critique est D. A. Binchy, dont l'essai « Patrick and his Biographers », paru en 1962 dans *Studia Hibernica*, marque un tournant dans cette étude. Nous l'avons suivi pour les motifs suivants :

— Il est possible de démontrer que beaucoup de vies sont inspirées par des motifs idéologiques. Tírechán, par exemple, avait certainement intérêt à glorifier Patrick pour élargir le domaine et accroître l'autorité du monastère d'Armagh et de ses dépendances au détriment de l'« empire » et de l'influence de S. Columba.

— On n'a aucune preuve valable de l'existence d'un document ou d'une relation écrite concernant Patrick — à part la *Confession* et l'*Épître* — dont les vies s'inspirent. Il est, au contraire, certain que les vies doivent être classées sous la rubrique « hagiographie ». Or l'hagiographie irlandaise a une réputation particulièrement fâcheuse.

— Il semble que, dans les *Annales irlandaises*, l'histoire du v^e siècle, tant séculière qu'ecclésiastique, est le produit de conjectures ou d'inventions de la part des chroniqueurs

1. *The Two Patricks* (1942) : s'appuyant sur des témoignages en faveur de « Patrick l'Ancien », il en déduisait que les traditions sur Palladius s'étaient mêlées à celles sur Patrick et il proposait d'attribuer à Palladius un ministère long et laborieux antérieur à celui de Patrick, dont il situait l'activité en Irlande dans la seconde moitié du v^e siècle.

ecclésiastiques, qui écrivaient longtemps après la période qu'ils relataient et qui n'avaient guère, comme source d'information, que du folklore — exception faite des histoires ecclésiastiques de l'Église ancienne, comme celle d'Eusèbe traduite par Rufin, qui ne faisaient évidemment aucune mention de l'Irlande. Ainsi, bien que Loegaire ait vécu au v^e siècle, il est fort peu probable qu'il ait été grand roi en Irlande — et même qu'il y ait eu un grand roi à cette époque —, ou qu'on ait célébré une fête nationale de Tara, à laquelle il aurait rencontré Patrick.

— Les œuvres de Patrick attestent qu'il a reçu sa formation ecclésiastique en Bretagne et non en Gaule et que c'est de Bretagne et non de Gaule qu'il fut envoyé comme évêque en Irlande (voir p. 37). Il faut donc considérer avec beaucoup de défiance tous les récits tardifs sur ses contacts avec Auxerre et Germain, Lérins et le pape Célestin.

On attribuera donc une importance primordiale à tout renseignement que la *Confession*, l'*Épître* et les sources contemporaines de Patrick pourront fournir sur son milieu et le contexte où il se situe et on n'acceptera que rarement et avec circonspection de compléter ces informations par des traditions plus tardives ¹.

1. Les ouvrages de J. B. Bury, T. F. O'Rahilly et D. A. Binchy mentionnés plus haut sont une bonne introduction aux principales questions. Ceux de L. BIELER (*The Life and Legend of St. Patrick*) et de R. P. C. HANSON (*St. Patrick, his Origins and Career*) fournissent une information complémentaire. On pourra également trouver dans M. ESPOSITO, « The Problem of the Two Patricks » (dans *St. Patrick*, éd. J. Ryan, Dublin 1958) et dans R. P. C. HANSON, *St. Patrick a British Missionary Bishop* (Nottingham 1965), des relations succinctes des recherches entreprises à ce sujet. Deux ouvrages sont d'un intérêt exceptionnel pour les Annales : K. HUGHES, *Early Christian Ireland*, et J. BANNERMAN, *Studies in the History of Dalriada*, Édimbourg 1974.

II. — DATES DE PATRICK

Plusieurs indices nous permettent de fixer le ministère de Patrick au v^e siècle :

— Le *solidus*, la pièce d'or que fit frapper Constantin, était devenu d'un usage courant, connu de Patrick (*Ep.* 14, 3 et note) : il faut sans doute attendre, pour cela, la première moitié du v^e siècle.

— S'il était possible d'admettre comme démontrée l'assertion de L. Bieler, pour qui le texte biblique utilisé dans la *Confession* et dans l'*Épître* manifeste une certaine familiarité avec la Vulgate du Nouveau Testament, on pourrait fixer sans hésitation la formation ecclésiastique de Patrick aux environs de 420 : en effet, pour qu'un texte comme celui de Jérôme soit parvenu jusqu'au lieu où Patrick fut formé, il a fallu au moins vingt ans, et plutôt trente ou quarante. Mais l'affirmation de Bieler a été controversée¹.

— Pour la fin de son ministère, nous avons une limite dans une allusion de Patrick aux Francs encore païens (*Ep.* 14, 2-3). Or nous savons que les Francs devinrent officiellement chrétiens en 496. Patrick a donc dû écrire sa *Lettre à Coroticus*² avant cette date.

Mais nous sommes en mesure de réduire la marge des dates possibles : le père de Patrick était décurion (*Ep.* 10, 7), c'est-à-dire membre du conseil local d'une ville de Bretagne et, par son ordination au diaconat (*Conf.* 1, 3)³, il parvint sans doute à esquisser la charge de percevoir des impôts, à

1. Voir L. BIELER, Der Bibeltext des heiligen Patrick (dans *Biblica* XXVIII, p. 31-38, 239-263) et la recension du *Libri epistolarum* de Bieler par K. MRAS dans *Anzeiger für die Altertumswissenschaft* 8 (1955), p. 73. J. B. Bury et N. J. D. White s'étaient adonnés auparavant à l'étude de ce sujet.

2. Quelques savants ont cru trouver un indice dans la date que l'on peut assigner à l'un des rares contemporains que Patrick désigne par son nom, Coroticus. Mais, comme nous allons le voir (p. 41-42), c'est par Patrick qu'il faut dater Coroticus et non l'inverse.

3. Ce sujet a été discuté en détails dans *POC*, p. 176-179.

un moment où s'était relâché en Bretagne le contrôle théoriquement strict du gouvernement romain ; on pourrait envisager de fixer, d'après cela, la naissance de Patrick à la fin du iv^e siècle, peut-être vers 390.

Patrick admet, d'autre part, explicitement que, dans sa jeunesse, il était possible de recevoir en Bretagne une éducation et une instruction supérieures, non seulement auprès du *magister ludi* et du *grammaticus*, mais auprès du *rhetor*, et que les contemporains auxquels il s'adresse dans sa *Confession* (9-11 et 13) avaient joui de ce privilège, bien que lui-même n'en ait pas joui. Nous croyons sans peine qu'un enfant élevé en Bretagne au cours des dernières années du iv^e siècle ou des premières années du v^e a pu faire de telles suppositions. Mais il est fort peu probable que de pareilles possibilités de formation aient subsisté après 420 en Bretagne ou en Gaule, et c'est pratiquement inimaginable après 430¹.

De plus, Patrick parle « des Gaules » (*Conf.* 43, 4) et « des Bretagnes » (*Conf.* 23, 1 ; 32, 4 ; 43, 2) au pluriel : par « les Gaules », il entend sans doute au moins le diocèse de la préfecture des Gaules comprenant les provinces *Lugdunensis I, II, III, IV, Belgica I, II, Germania I, II* et *Maxima Sequanorum* et, par « les Bretagnes », les provinces romaines établies en Bretagne sous Dioclétien. Ces allusions aux Gaules et aux Bretagnes fournissent un nouvel indice de la nécessité de dater la plus grande partie de son existence de la première moitié du v^e siècle, avant qu'on ait oublié le temps (avant 408) où la Bretagne faisait encore partie de l'Empire romain et avant que les invasions d'armées barbares en Gaule et l'établissement permanent de barbares régis par leurs propres rois indépendants de l'empereur aient complètement effacé les anciennes divisions territoriales : si ces désignations étaient correctes et usuelles au temps de la jeunesse de Patrick, il peut en avoir gardé l'habitude dans sa vieillesse.

1. Voir H. I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris 1948, p. 452-453 ; P. RICHÉ, *Éducation et culture dans l'Occident barbare*, Paris 1962, p. 51, 254.

Le fait que les Gaulois aient eu coutume de racheter les prisonniers (*Ep.* 14, 1-4) et que les Bretons ne l'aient pas fait — comme ils n'ont pas racheté Patrick lui-même — est sans doute aussi un indice en faveur de la première moitié du ^ve siècle, où la Bretagne subissait des raids sporadiques, non une invasion de grande envergure. L'Église bretonne profitait alors de son immunité relative pour atteindre un développement et une prospérité que l'Église de Gaule, aux prises avec les invasions et les déprédations barbares, peut lui avoir enviés. C'est à une telle époque qu'il paraît normal de fixer l'envoi par cette Église d'une mission en Irlande en la personne de Patrick. Plus tard, sans interrompre tout commerce entre la Bretagne, la Gaule et l'Irlande, les mouvements des armées barbares en Gaule et les soucis causés aux Bretons par les invasions des Saxons, venus dans le pays avec l'intention de s'y installer, entraveront sérieusement l'effort missionnaire et les communications entre Églises ¹. Or Patrick passa certainement un temps considérable en Irlande en gardant des rapports ininterrompus avec la Bretagne et il ne paraît pas même imaginer que des circonstances extérieures, telles qu'invasions, guerres civiles ou mouvements d'armées risquent de l'empêcher de rendre visite à ses amis de Bretagne ou de Gaule (voir *Conf.* 43, 2-5).

On retrouve enfin partout dans son œuvre la certitude de vivre les derniers jours du monde (*Conf.* 34, 13.17 ; *Ep.* 5, 5). Une telle conviction, souvent exprimée par le dicton — que Patrick n'emploie pas — *totus mundus perit*, fut largement répandue après la prise et le sac de Rome par Alaric en 410. Un missionnaire travaillant quelque vingt ou trente ans après ces événements a pu conserver une telle impression. Mais plus nous plaçons Patrick tard au ^ve siècle et plus l'expression d'une telle idée devient invraisemblable.

Nous pouvons donc nous appuyer avec confiance sur cette convergence de probabilités pour conclure que l'activité de Patrick se situe dans la première moitié du ^ve siècle,

1. Pour l'histoire de cette période, voir *POC*, chap. 1 et 2.

plutôt que dans la seconde. Il ne convient pas de placer sa mort beaucoup plus tard que 460 ni sa naissance longtemps avant 390. Des preuves certaines infirment donc les théories qui dataient son ministère épiscopal en Irlande du iv^e siècle, du début du v^e ou, au contraire, de la seconde moitié du v^e siècle, en le faisant durer jusqu'en 480 ou 490.

III. — VIE DE PATRICK

Bien que nous ne possédions pas assez de renseignements pour reconstituer une biographie de Patrick, les grandes lignes de sa vie peuvent être déduites de ses écrits :

1. Enfance en Bretagne

Patrick est né dans la Bretagne romaine d'une famille qui gardait encore, dans la vie de tous les jours, l'usage de la langue bretonne. Depuis longtemps déjà les Bretons romanisés étaient chrétiens, quoique leur conduite l'ait parfois démenti. Ils méprisaient les Irlandais (*Ep.* 16, 7-8) et les considéraient comme des étrangers (*Conf.* 1, 14 ; *Ep.* 10, 9), des « ennemis qui ne connaissent pas Dieu » (*Conf.* 46, 11-12). Aussi les Bretons, soldats de Coroticus, devaient-ils se sentir humiliés de se voir associés, à cause de leur crime, aux Scots et aux Pictes ¹.

Les Pictes sont mentionnés pour la première fois en 297 par le panégyriste Eumène. Ce n'est que beaucoup plus tard, vers 600, que nous apprenons d'Isidore de Séville que ce peuple attribuait son nom de « peuple peint » à son habitude de se tatouer ; il n'y a pas de motif pour mettre en doute cette étymologie ; nous ignorons quel nom ils se donnaient eux-mêmes et nul n'a proposé de meilleure interprétation du nom de *Picti*. Si l'on sait peu de chose d'eux pour la période allant de 300 à 550, ils sont mieux connus à partir du VI^e siècle. C'est, en effet, à partir du milieu du VI^e siècle que les informations renfermées dans la *Chronique Pictie* peuvent être considérées comme historiques. Le royaume des Pictes subsista à partir de cette époque jusqu'à ce qu'il fût absorbé, sous Kenneth McAlpin (vers 843), dans le royaume d'Écosse, qui englobait des Angles, des Pictes et des Scots. Au VIII^e siècle, Bède reconnaît (*Hist. Eccl.*, III, 6) dans les Pictes un des quatre peuples

1. Voir ci-dessous, p. 51, l'attitude de Patrick à l'égard des Bretons et des Irlandais.

de la Bretagne, avec les Bretons, les Scots et les Angles. Le royaume picte se situait au nord de la ligne allant du Firth of Clyde au Firth of Forth, territoire où ils demeuraient probablement déjà auparavant. Ils paraissent avoir pratiqué le matriarcat, ce qui fait penser que les non-Celtes étaient nombreux parmi eux. Leur langue n'a pas été déchiffrée, à peine a-t-elle été identifiée : nous ignorons donc si elle était celte. Il ne faut sans doute pas considérer les Pictes comme une race, mais plutôt comme un peuple fait de divers groupes raciaux qui s'amalgamèrent peu à peu entre 300 et 600. Il y en eut peut-être dès l'an 200 parmi les peuples que les écrivains grecs et romains appelaient *Caledones* et *Maeatae* et, plus tard, *Caledones* et *Verturiones* (au iv^e siècle, Ammien Marcellin mentionne les *Dicalydones* et les *Verturiones*) ; au vi^e siècle, on distinguait les Pictes du nord et ceux du sud. La présence de Pictes au sud de la Clyde et de la Forth est contestée. Les Irlandais donnaient aux Pictes le nom de *Cruithin* — quoi qu'il ne soit pas sûr que *Cruithin* soit l'équivalent exact de Pictes — et les Gallois celui de *Prydyn*. On peut probablement dater du royaume picte un certain nombre de pierres et de croix commémoratives gravées. On ignore si les Pictes ont quelque rapport avec les curieuses forteresses rondes en pierre, appelées *brochs*, et avec les maisons souterraines, en pierre également, appelées *weems*, que l'on trouve en différentes parties de l'Écosse du nord : on admet, en général, qu'elles sont antérieures au royaume picte. De bonne heure, les Pictes se sont signalés par leurs raids contre l'Empire romain, en particulier au cours de la *barbarica conspiratio* de 367, où eux-mêmes, ainsi que d'autres pirates, s'avancèrent au sud jusqu'à Londres. D'après la manière dont Patrick les mentionne, il les considérait comme des barbares étrangers à la civilisation romaine et, malgré le qualificatif d'*apostats* (*Ep.* 2, 6 ; 15, 10), il est fort probable qu'ils n'étaient pas chrétiens. La théorie qui veut que quelques Pictes aient été convertis dans la première moitié du v^e siècle par Ninian, établi alors à Whithorn, est discutée. Ce n'est qu'après 496 environ, quand le royaume irlandais de Dalriada fut établi dans le comté actuel d'Argyll et dans quelques-unes des îles occidentales, et surtout après l'installation de Columba à Iona dans la seconde moitié du vi^e siècle, que la plupart des Pictes ont pu subir l'influence du christianisme ¹.

1. Comme on le voit, nous pensons manquer actuellement de documents pour prouver ou nier la présence de Pictes au sud de la Clyde à l'époque de Patrick et la conversion d'un certain nombre d'entre eux par Ninian. Dans notre article de *POC* (p. 62), nous

La famille de Patrick, elle, était bretonne, romanisée et christianisée : son grand-père était prêtre et son père, Calpornius, était diacre (voir p. 165), bien que décurion (*Ep.* 10, 7) et que possédant une *villa* à proximité d'un *vicus* du nom de *Bannaem Taberniae*.

Le père de Patrick était certainement un décurion civil, un *curialis*, membre d'un conseil local responsable de la perception des impôts. Nous devons cependant remarquer que le conseil ou l'*ordo* dont il faisait partie n'était pas celui de Bannaem Taberniae — ou du lieu dont le nom a été corrompu en Bannaem Taberniae —, car Patrick appelle cet endroit un *vicus*. Or, sous l'Empire romain, un *vicus* n'était pas assez important pour avoir un *ordo* ; un *pagus* pouvait en avoir un et, de même, un *canabae*, mais non un *vicus*. Cela signifie que Calpornius était diacre au hameau (*vicus*) Bannaem Taberniae et que nous ignorons le lieu auquel son *ordo* se rattachait.

La théorie de Grosjean (*AB* 63, p. 65-72.76 et *AB* 76, p. 363-364), qui en fait un décurion militaire, est des plus invraisemblables. Un militaire ne pouvait pas recevoir les ordres. De plus, si Calpornius avait été militaire, il n'aurait pu posséder une *villa* et Patrick aurait été contraint à suivre la même voie. Les lois interdisaient sans doute aux *curiales* de recevoir les saints ordres — ce qui les dispensait de percevoir les impôts — et de garder leurs biens ; mais nous avons la preuve qu'en dépit des lois un grand nombre d'entre eux s'arrangeait pour éviter, par l'obtention des

affirmions, il est vrai, que les Pictes du sud, vivant au sud du royaume de Strathclyde, avaient dû être évangélisés avant celui-ci. Nous partageons alors les vues de A. C. THOMAS (« The Evidence from North Britain », dans *Christianity in Britain*, p. 93-121). C'est encore la position adoptée par M. Kerlouégan dans une correspondance privée. Voir, à ce sujet, W. D. SIMPSON, *St. Ninian and the Origins of the Christian Church in Scotland*, Édimbourg 1940 ; J. MACQUEEN, *St. Ninian*, Édimbourg 1961. Voir encore sur les Pictes : *Chronicles of the Picts and Scots*, éd. W. F. Skene, Édimbourg 1867 ; *The Problem of the Picts*, éd. T. F. Wainwright, Édimbourg 1955 ; H. M. CHADWICK, *Early Scotland*, Oxford 1949 ; T. F. O'RAHILLY, *Early Irish History and Mythology* ; C. THOMAS, *The Early Christian Archaeology of North Britain*, Oxford 1971 ; Isabel HENDERSON, *The Picts*. D'anciens textes mentionnant les Pictes ont été rassemblés par A. Holder, *Alt-Celtischer Sprachsatz*, Leipzig 1896-1913, t. II, p. 993-999. Mais ni les collaborateurs de l'ouvrage publié par Wainwright, ni Holder n'a cité Patrick.